

## FICHE DESCRIPTIVE D'EMPLOI

### INTITULÉ DU POSTE

**Chef du Pôle Médico-Social et Allocation des Ressources**

Références de rattachement au répertoire des emplois-types des administrations sanitaire, sociale, des sports, de la jeunesse et de la vie associative

Famille professionnelle <sup>(3)</sup> : Conception et pilotage des politiques publiques / Management stratégique

Emploi-type : Responsable sectoriel

Catégorie : A

Corps : IASS ou attaché

Niveau : 8 à 9 CCN

Groupe RIFSEEP : 2

### AFFECTATION ADMINISTRATIVE ET GÉOGRAPHIQUE

Site : Siège site Lyon       Siège site Clermont-Ferrand       Délégation territoriale       Site à préciser : Haute-Loire (Puy-en-Velay)  
Pôle : Pôle Médico-social et Allocation des Ressources

### DESCRIPTION DE LA STRUCTURE D'AFFECTATION

#### Enjeux / missions du service d'affectation :

La délégation départementale dispose d'un effectif d'environ 25 ETP.

En lien avec les directions métiers, elle exerce les missions suivantes :

- l'animation territoriale qui est son cœur d'activité: elle est garante de la territorialisation des politiques et des thèmes définis par le projet régional de santé et assume l'animation au sein des territoires des thématiques relevant du champ de compétence de l'Agence. Notamment, elle propose et négocie les contrats locaux de santé, et met en œuvre à l'échelon territorial adapté les différents programmes du PRS.  
Elle assure la régulation territoriale pour les secteurs hospitalier et médico-social et apporte notamment sa contribution à l'allocation de ressources, selon la répartition des tâches fixées avec les directions opérationnelles, à la contractualisation avec les établissements sanitaires et médico-sociaux, ainsi qu'à l'analyse des activités.
- les missions exercées par délégation du préfet : prévention des risques sanitaires liés à l'environnement, mise en œuvre des dispositions sur les soins psychiatriques sans consentement, application du règlement sanitaire départemental, procédures d'alertes sanitaires et participation au centre opérationnel départemental (COD).
- le suivi de la réglementation générale : mise en œuvre des actes de gestion et d'application des différentes réglementations issues du code de la santé publique, organisation et suivi des examens et stages, enregistrement des professionnels de santé et veille statutaire relative aux personnels de la fonction publique hospitalière et médico-sociale.

Elle participe également aux missions d'inspection et de contrôle notamment de premier niveau, selon le programme annuel prévu et contribue, pour ce qui la concerne, à l'élaboration des politiques régionales.

Enjeux/Missions principales du poste :

- Encadrement du pôle médico-social
- Animation territoriale de l'offre médico-sociale (Handicap et Grand Âge) sur le département de la Haute-Loire, en lien avec la direction métier Autonomie

**Effectif du service : 6**

**Activités principales :**

→ Assurer le management hiérarchique de son équipe

- Piloter l'activité (coordonner les activités, concourir à l'élaboration de la stratégie pour son domaine, concevoir un système de pilotage ...)
- Animer l'équipe (animer les réunions de pôle, apporter son soutien professionnel, conduire les entretiens professionnels, participer aux processus RH : suivi du temps de travail...)
- Organiser le travail (mettre en œuvre les actions de régulation interservices, proposer et ajuster les moyens...).

→ Mise en œuvre de la politique médico-sociale de l'ARS et déclinaison du Plan régional de santé en Haute Loire en pleine articulation avec le Conseil Départemental (Direction de la vie Sociale) avec qui nous assurons la cotutelle de certains établissements :

- Programmer les évolutions de l'offre à l'échelle locale en déclinaison du PRS et en cohérence avec le schéma départemental grand âge et Handicap porté par le Conseil Départemental ;
- Piloter les opérations de réorganisation de l'offre pour une meilleure adéquation de l'offre avec le besoin, des prises en charges plus efficaces et plus inclusives ;
- Négocier la contractualisation avec les établissements Médico sociaux dans le cadre de l'EPRD ;
- Superviser la campagne budgétaire et de validation des EPRD des établissements médico-sociaux du département ;
- Gérer techniquement et politiquement les situations de tensions au sein des établissements.

**Activités annexes :**

- Participation à l'organisation et la mise en œuvre d'inspections et enquêtes sur un plan régional dans le cadre du Programme régional d'inspection et de contrôle et des contrôles restreints dans le département dans les établissements médico-sociaux
- Suivi de dossiers transversaux :
  - Référent départemental pour les missions d'inspection et de contrôle
  - Direction du traitement des plaintes et contentieux dans le cadre de la commission réclamations mise en place en Haute-Loire, en lien avec le Département

*Ces attributions sont susceptibles d'évoluer en fonction des nécessités du service.*

### Spécificités du poste / Contraintes

Déplacements à Lyon, au siège de l'Agence, et dans les établissements médico-sociaux du département  
Participation à l'astreinte administrative régionale

### Partenaires institutionnels (8)

**Externes :** les établissements et services médico-sociaux (45 sur le handicap et 104 sur les personnes âgées), les associations du secteur, les établissements de santé;

La Direction de la Vie Sociale du Département, la MDPH, d'autres collectivités territoriales ;  
la CPAM ;  
l'Education nationale ;  
la DDFIP ;  
la Préfecture.

**Internes :** les différentes directions métiers de l'ARS

### COMPÉTENCES REQUISES (10) (cf. Répertoire des emplois et dictionnaire des compétences)

#### Connaissances (10)

E : expert (niv. 4) / M : maîtrise (niv. 3) / A : application (niv. 2) / N : notions (niv. 1)	Niveau requis			
	E (4)	M (3)	A (2)	N (1)
Connaissance de l'environnement institutionnel et administratif		X		
Connaissance des enjeux du développement de l'offre de soin		X		
Connaissance et expérience du secteur médico-social	X			
Maîtrise de la réglementation applicable au secteur	X			
Connaissance des procédures: autorisations, allocation de ressources, contrôle et inspection		X		
Analyse financière du budget de structures médico-sociales		X		
Coordination des missions d'Inspection-contrôles		X		

#### Savoir-Faire (10)

E : expert (niv. 4) / M : maîtrise (niv. 3) / A : application (niv. 2) / N : notions (niv. 1)	Niveau requis			
	E (4)	M (3)	A (2)	N (1)
<b>Conduire le changement</b> Capacité à programmer des actions de développement, de mobilisation et d'appropriation, dans le cadre de projets de transformation à plus ou moins grande échelle.			X	
Travailler en mode projet		X		
capacité à rendre compte		X		
Négocier et convaincre	X			

#### Savoir-Être (10)

E : expert (niv. 4) / M : maîtrise (niv. 3) / A : application (niv. 2) / N : notions (niv. 1)	Niveau requis			
	E (4)	M (3)	A (2)	N (1)
<b>Animer une équipe</b> Capacité à rassembler une équipe de professionnels pour porter les objectifs de l'ARS		X		
<b>Arbitrer</b> Capacité à formuler un jugement équilibré et impartial et à prendre une décision raisonnée et pertinente qui tient compte des tenants et des aboutissants d'une situation professionnelle		X		
Loyauté	X			
Capacité d'organisation et d'adaptation		X		

## POSITIONNEMENT DANS L'INSTITUTION

**Lien hiérarchique :** Délégué Départemental Haute-Loire

**Lien fonctionnel :** Direction de l'autonomie, Mission d'Inspection d'Evaluation et de Contrôle